

Le 14 février 2022

« Par Système de dépôt électronique »

Me Véronique Dubois

Secrétaire pour la Régie de l'énergie
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Qc)
H4Z 1A2

Objet : Dossier R-4169-2021, phase 1

Demande relative aux mesures de soutien à la décarbonation du chauffage des bâtiments

Chère Consoeur,

La présente donne suite à votre correspondance datée du 2 février 2022 portant sur la planification de l'audience dans le dossier en objet.

Adoption et la présentation de la preuve / Liste des témoins

La preuve du GRAME sera adoptée et présentée par Mme Nicole Moreau, analyste externe, pour une durée de trente (30) minutes.

Contre-interrogatoires

Le temps requis pour le contre-interrogatoire des témoins des Demanderesses est estimé à soixante (60) minutes.

Le GRAME souhaite réserver son droit de contre-interroger brièvement les témoins des autres intervenants, suite à la présentation de leur preuve.

Plaidoirie

Le temps requis pour la présentation de la plaidoirie est estimé à vingt-cinq (25) minutes.

⌘ GENEVIÈVE PAQUET, LL. M. ⌘
Avocate / Lawyer

Enfin, le GRAME n'entend pas soulever de moyen préliminaire lors de l'audience à venir et ne requiert pas de besoin particulier concernant les salles virtuelles d'équipes proposées.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de nos salutations distinguées.

(S) Geneviève Paquet

Geneviève Paquet, avocate

cc. Me Hugo Sigouin-Plasse (pour Énergir s.e.c.) et Me Jean-Olivier Tremblay (pour Hydro-Québec Distribution), par courriel